à

Monsieur le Président, Directeur général de Météo-France

Le 16 mars 2016

Lettre ouverte au PDG de Météo-France

Dans le cadre des fermetures de centres passées ou en cours, nous vous demandons de respecter un certain nombre de décisions prises lors des discussions avec les syndicats en amont des fermetures :

La recherche de locaux pour du télétravail ou du travail à distance : les directions nationale et régionale doivent s'impliquer pleinement dans cette recherche, tout en respectant la volonté des collègues. A ce jour, trop de collègues sont obligés de se débrouiller seuls pour trouver des solutions.

L'intégration dans les équipes de rattachement : des réunions de service doivent être organisées avec les télétravailleurs pour mieux les intégrer dans les équipes et pour que les équipes soient bien informées de l'organisation pratique du télétravail.

L'aide à la recherche de postes hors de Météo-France : la direction, avec son service DRH, doit organiser efficacement le reclassement en local des agents qui font l'effort de trouver des solutions hors de l'établissement. En effet, Météo-France ne rentre pas dans la gestion interministérielle : les agents qui postulent n'ont aucune priorité malgré les fermetures et/ou restructurations. Leur demande est considérée comme une mutation extérieure.

Le retour en arrière après avoir candidaté sur des postes préfigurés, avec ouverture de postes pour ce faire (en sureffectif si besoin): les personnels doivent pouvoir revenir sur leur choix quand une possibilité de télétravail non prévue auparavant se fait jour.

Enfin, , nous vous demandons de pérenniser tous les postes en télétravail ou travail à distance liés aux fermetures passées ou en cours.

SOLIDAIRES/Météo

José Chevalier

SNM/CGT Sylvie Pitkevicht SNITM/FO Jérôme Lartisant

CFDT/Météo Lionel Althuser